



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Comité Syndical du 10 Décembre 2018

DCS n° 2018-24
Date de convocation : 3 Décembre 2018
Délégués en exercice : 48
Titulaires : 24 Suppléants : 3 Absents non remplacés : 22
Quorum : 25
Votants : 26

L'an deux mille dix-huit, le dix décembre, à quatorze heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au siège du SMBVA, au nombre prescrit par la loi, sous la Présidence de Christian RANDOULET, Président.

ETAIENT PRESENTS :

M. CASTELLI - Mme JULIEN - M. MOUREAU - Mme ANCEY - M. HEBRARD - M. SOLER - M. RANDOULET - M. ROCHE - M. SANDEVOIR - M. MANETTI - Mme DELAFONTAINE - M. BEL - M. FENOUIL - M. PAGET - M. BISCARRAT - M. PASERO - M. MARQUOT - Mme GASPA - M. TERRISSE - Mme LAFAURE - M. GARCIA - Mme DAMAS - M. GRAU - Mme ESPENON - M. CROZET - M. SAURA - Mme GOURLOT

ETAIENT EXCUSES :

Mme HELLE - M. GRANIER - M. GUIN - M. DOUCENDE - M. PONCE - M. BELLEVILLE - M. ULLMANN - M. CHARLUT - M. BOMPARD - M. GROS - M. PERRAND - Mme WINKELMANN - M. DRIEY - M. DELFORGE

ETAIENT ABSENTS :

M. ROCCI - M. COSTA - M. BOLEA - M. MALEN - M. AVRIL - M. MUS - M. LEAUNE - M. GABRIEL

Secrétaire de séance : Madame Evelyne ESPENON

OBJET : Administration Générale - Modification de la composition du Comité Syndical

Rapporteur : Christian RANDOULET

Par délibération DCS n° 2017-28 en date du 6 Novembre 2017, le nouveau comité syndical constitué de 49 membres titulaires et 49 membres suppléants a été installé.

Il s'avère que les statuts du SMBVA ont dû être modifiés du fait du retrait de la commune de MONTFAUCON de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon.

Ainsi, la composition du Comité Syndical a été ramenée à 48 membres titulaires et 48 membres suppléants.

D'autre part, par délibération du 25 Septembre 2018, le Conseil Communautaire du Grand Avignon a modifié la représentation du Grand Avignon au sein de plusieurs syndicats, du fait du décès de Madame Catherine COMPERE.

C'est Monsieur Jean TAFANI, pour la commune de LES ANGLES qui est le nouveau suppléant de Monsieur Christian RANDOULET.

Ainsi, la composition du Comité Syndical est modifiée comme suit :



Communauté d'Agglomération du Grand Avignon				
Titulaires			Suppléants	
Cécile	HELLE	Avignon	Christine	LAGRANGE
André	CASTELLI	Avignon	Fabrice	MARTINEZ TOCABENS
Christian	ROCCI	Avignon	Anne-Sophie	RIGAULT
Renée	JULIEN	Caumont	Joël	FOUILLER
Guy	MOUREAU	Entraigues	Christine	D'INGRANDO
Daniel	BELLEGARDE	Jonquerettes	Dominique	ANCEY
Joris	HEBRARD	Le Pontet	Steve	SOLER
Jean-Louis	COSTA	Le Pontet	Frédéric	MONIN
Christian	RANDOULET	Les Angles	Jean	TAFANI
Joël	GRANIER	Morières	Martine	GUAY
Michel	BOLEA	Morières	Jean-Luc	GENEGILLE
André	ROCHE	Pujaut	Pierre	JOUVENAL
Patrick	SANDEVOIR	Rochefort	Dominique	RIBERI
Patrick	MANETTI	Roquemaure	André	HEUGHE
Serge	MALEN	St Saturnin	René	TRUCCO
Jacques	DEMANSE	Sauveterre	Carole	DELAFONTAINE
Georges	BEL	Saze	Karine	OGIER
Joël	GUIN	Vedène	Michèle	DUMONT
Michel	DOUCENDE	Vedène	Jean-Marc	BORIE
Michel	PONCE	Velleron	Guy	BANACHE
Xavier	BELLEVILLE	Villeneuve	Nathalie	LE GOFF
Michel	ULLMANN	Villeneuve	Virginie	DUMAS-FILLIERE
Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange				
Didier	CHARLUT	Caderousse	Laurent	GIRAL
Claude	AVRIL	Châteauneuf	François	MAIMONE
Jean-Pierre	FENOUIL	Courthézon	Alain	ROCHEBONNE
Nicolas	PAGET	Courthézon	Marie	SABBATINI
Louis	BISCARRAT	Jonquières	George-Andrée	FLEURY
Jacques	BOMPARD	Orange	Armand	BEGUELIN
Jean-Pierre	PASERO	Orange	Marie-France	LORHO
Xavier	MARQUOT	Orange	Anne	CRESPO
Catherine	GASPA	Orange	Claude	BOURGEOIS
Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat				
Christian	GROS	Monteux	Didier	CARLE
Michel	TERRISSE	Althen	Denis	FOURNET
Françoise	LAFURE	Pernes	Pierre	GABERT
Michel	MUS	Monteux/Sorgues	Fabienne	THOMAS
Stéphane	GARCIA	Sorgues	Thierry	LAGNEAU
Michel	PERRAND	Bédarrides	Daniel	BOCCABELLA
Sylvie	DAMAS	Bédarrides	Maryse	TORT
Jacques	GRAU	Sorgues	Serge	SOLER
Evelyne	ESPENON	Monteux/Althen	Bernard	LE MEUR



Communauté de Communes Aygues Ouvèze en Provence				
Christine	WINKELMANN	Camaret	Philippe	de BEAUREGARD
Fabrice	LEAUNE	Lagarde	Jean-Marc	PRADINAS
Louis	DRIEY	Piolenc	Françoise	GRANDMOUGIN
Pascal	CROZET	Ste Cécile	Max	IVAN
Marc	GABRIEL	Sérignan	Julien	MERLE
Jean-Pierre	DELFORGE	Travaillan	Gérard	SANJULLIAN
Joseph	SAURA	Uchaux	Alain	BESUCCO
Florence	GOURLLOT	Violès	Marie-José	AUNAVE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et son article L.5211-8,
Vu la délibération DCS n°2018-23 en date du 10 Décembre 2018 portant modification des statuts du Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon du fait du retrait de la commune de MONTFAUCON de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon,
Vu la délibération du 25 Septembre 2018 de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon désignant Monsieur Jean TAFANI comme suppléant de Monsieur Christian RANDOULET,

Considérant l'avis favorable du Bureau Syndical, réuni le Lundi 26 Novembre 2018,

Après avoir entendu le rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **PREND EN COMPTE** que Monsieur Jean TAFANI est le nouveau suppléant de Monsieur Christian RANDOULET,
- **PREND EN COMPTE** le fait que la commune de MONTFAUCON n'est plus membre de la Communauté d'Agglomération du Grand Avignon et qu'ainsi le Comité Syndical se compose désormais des 48 membres titulaires et des 48 membres suppléants susnommés.

La délibération est adoptée.

Vote du Comité :

- POUR : 26
- CONTRE : 0
- ABSTENTION : 0

M. SOLER, suppléant de M. HEBRARD, n'a pas pris part au vote.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Pour extrait conforme
Le Président
Christian RANDOULET

